



Une Étape de Plus Pour les Femmes en Tunisie

www.efi-ife.org

L'initiative Féministe Euromed IFE-EFI

17 Septembre 2017

La Tunisie lève l'interdiction pour les femmes musulmanes d'épouser de non-musulmans

L'Initiative féministe Euromed félicite les activistes, les organisations pour les droits des femmes et de la société civile en Tunisie pour leurs efforts remarquables dans l'abolition du décret de restriction du mariage qui a été mis en place en 1973. Il a été annoncé par la porte-parole du président Beji Caid Essebsi que la Tunisie avait aboli l'interdiction pour les femmes musulmanes d'épouser de non-musulmans. Saida Garrach, la porte-parole de la présidence, a fait cette annonce sur facebook dans ces termes « Félicitations à toutes les femmes tunisiennes pour la consécration du droit à la liberté de choisir son époux ».

L'annonce est venue un mois après que le président Beji Caid Essebsi ait demandé au gouvernement de supprimer le décret de restriction du mariage datant de 1973. Dans un discours du mois passé, lors des célébrations de la journée nationale de la femme, il avait déclaré que la loi sur le mariage était « un obstacle à la liberté de choix du conjoint ».

Avant la mise au rebut de la loi de restriction du mariage, un homme non-musulman qui voulait épouser une musulmane tunisienne devait se convertir à l'islam et fournir un certificat comme preuve.

Des activistes, des groupes de défenses des droits civils et des droits des femmes en Tunisie ont longuement fait campagne pour l'abolition de la loi de 1973 et une alliance de 60 groupes tunisiens pour la défense des droits humains ont signé une déclaration appelant les autorités à révoquer le décret interdisant les femmes musulmanes à épouser des non-musulmans, estimant qu'il porte atteinte à « un droit humain fondamental qui est le droit de choisir un époux librement ».

L'abrogation du décret de restriction du mariage fait suite à de récents amendements à la loi tunisienne tels que l'adoption d'une nouvelle loi pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence domestique et l'abolition d'une clause permettant aux violeurs d'échapper à toute peine s'ils se sont mariés avec leurs victimes.

La Tunisie a les lois les plus progressistes en matière de droits des femmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). En outre, elle a la plus haute représentation de femmes au Parlement par rapport à d'autres pays arabes avec 75 femmes députées sur les 217 membres au total.

L'Initiative Féministe Euromed plaide pour l'égalité des genres et les droits des femmes comme parts constitutives de la démocratie et de la citoyenneté

L'Initiative féministe Euromed -IFE-EFI

20 rue Soufflot 75005 Paris France; P.O. Box 17345 Amman 111 95 Jordanie SIRET: 48854169900010